

Evitez le **HORS-PISTE**

Portail d'informations sur l'emploi saisonnier :
www.questionsaison.fr



L'employeur peut vous proposer un contrat de travail saisonnier. C'est un contrat à durée déterminée (CDD) sans indemnité de fin de contrat. Il est utilisé exclusivement pour les emplois qui dépendent d'une activité saisonnière comme peuvent l'être les jobs d'hiver. Veillez à bien être déclaré (contrat de travail + bulletin de salaire), le « travail au noir » est illégal et comporte des risques.
www.lesbonsconseils.fr

Un igloo pour être au chaud

Se loger en station n'est pas facile. Privilégiez les offres proposant un logement ou posez la question directement à l'employeur. Le logement peut être considéré comme un avantage en nature dans votre contrat de travail.
www.questionsaison.fr (rubrique Logement saisonnier)
www.claj-rhone-alpes.com (annuaire du logement pour les jeunes)



d'aide pour votre recherche d'emploi ?

Le réseau INFORMATION JEUNESSE à votre service...

Rencontrez des professionnels au sein du CRIJ, des Bureaux et Points Information Jeunesse de Rhône-Alpes.
A retrouver : de nombreux ateliers d'aide et d'informations, ainsi que des offres d'emploi pour vous aider dans votre recherche de jobs.

Nos lieux d'accueil **près de chez vous** en ligne sur notre site web !

+ d'infos :



Consultez dans les structures du réseau IJ ou en ligne sur le site web du CRIJ, en téléchargement gratuit, notre **guide « Trouver un job »**

A découvrir également nos dépliants collection « Zoom sur » :

- Le BAFA, pourquoi pas ?
- Un job avant 18 ans
- Les jobs d'été
- Les jobs d'été à l'étranger



INFORMATION JEUNESSE

CRIJ
RHÔNE-ALPES

www.crijrhonealpes.fr

66 cours Charlemagne
69002 Lyon
Tél 04 72 77 00 66



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

Année 2012



LES JOBS D'HIVER

CRIJ
L'information jeunesse en RHÔNE-ALPES

AVANT de vous lancer tout schuss !

Les nombreuses stations de montagne présentes en Rhône-Alpes boostent les emplois durant la période hivernale. La saison s'étend de fin novembre jusqu'à avril, mais la plupart des contrats vont de décembre à fin mars.

Les secteurs concernés sont sensiblement les mêmes que pour les jobs d'été... exceptés les emplois des métiers de la neige qui représentent près de... 50% des postes !

Suivez les bonnes PISTES

Découvrez les métiers saisonniers !

www.youtube.com/user/PeriplPluriactivite



Hôtellerie/Restauration

Agent d'entretien,
Employé d'étage, Réceptionniste,
Employé polyvalent, Aide cuisinier,
Plongeur, Serveur...

Vos contacts : les hôtels et résidences, les régies immobilières, les restaurants, snacks, pizzerias, restaurants d'altitude, les centres et villages vacances...

www.job-hrt.com
www.metiers-hotel-resto.fr
www.lhotellerie-restauration.fr

Pistes/Remontées mécaniques

Pisteur-secouriste,
Conducteur de dameuses et de remontées mécaniques, Moniteurs avec brevet d'État, Perchiste, Mécanicien, professionnel de la maintenance...
Pour l'essentiel ce sont des personnes qualifiées qui sont recherchées.

Vos contacts : les écoles de ski, les sociétés gérantes des remontées ou la mairie...

www.jobmontagne.fr
www.profession-sport-loisirs.fr
www.domaines-skiables.fr

Commerce/Vente

Skiman, Caissier,
Vendeur d'articles de sport,
Employé d'inventaire,
Receveur de péage...

Vos contacts : les boutiques de location et de vente en station, les grandes enseignes pendant la période des fêtes et après pour les inventaires, les sociétés d'autoroute...

www.monjobalamontagne.com
www.distrijob.fr
www.autoroutes.fr



Tourisme Animation

Agent d'accueil,
Chargé d'information,
Animateur auprès d'enfants...

Vos contacts : les offices de tourisme, les centres de vacances et de loisirs, les villages vacances, les MJC et centres sociaux...

www.rhone-alpes-tourisme.com
www.unat-rhonealpes.asso.fr
www.animnet.com - www.animjobs.com
www.planetanim.com



Surfez MALIN...



Quand ?

Commencez vos recherches dès le mois de septembre.

La majorité des recrutements en station se déroule dès l'automne, avant le démarrage de la saison avec de forts besoins, durant les périodes scolaires (hausse de fréquentation). Cependant, certains employeurs préfèrent attendre les premières chutes de neige avant de lancer leurs recrutements.

Qui ?

Les employeurs potentiels des secteurs saisonniers : restauration, tourisme, vente, etc.

www.pole-emploi.fr
www.crijrhonealpes.fr

Prenez contact avec les maisons des saisonniers et les stations de sports d'hiver.

www.pluriactivite.org (annuaire des stations et maisons des saisonniers)

www.skiinfo.fr (sites des stations de ski)

www.skipass.com (utilisez les forums pour trouver des bons plans auprès des saisonniers)

Quoi ?

Des outils adaptés : CV et lettres de motivation adressés et adaptés aux employeurs ciblés.

Valorisez votre profil : jobs précédents, formations (BAFA, secourisme, études...), expériences personnelles (associatives, bénévoles, séjours linguistiques...), aptitudes et qualités, compétences particulières (informatique, langues...). Précisez bien vos disponibilités.

www.crijrhonealpes.fr (offres et accompagnement tout public)

www.missions-locales.org (accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi)

www.alpies.fr (accompagnement des demandeurs d'emploi)

Comment ?

Il est recommandé de vous déplacer pour vous présenter directement aux employeurs avec votre CV.

Quelques qualités pour bien slalomer : être autonome et réactif, sérieux et ponctuel, volontaire et dynamique, car les jobs proposés sont souvent exigeant physiquement.

N'abusez pas trop de l'ambiance festive des stations de sports d'hiver sous peine d'épuisement... !